

## Programme Formation

### Communiquer positivement avec ses interlocuteurs

Mardi 13 décembre 2022 de 9h00 à 17h00

Mardi 10 janvier de 9h00 à 12h30

Mardi 21 mars 2023 de 9h00 à 12h30

+ demie journée sur votre ferme entre le 13 décembre et le 21 mars  
Lieu à définir

---

### OBJECTIFS

- Professionnaliser sa communication : acquérir des techniques simples de communication pour communiquer positivement et immédiatement sur ma ferme
- Réfléchir sa stratégie de communication afin de présenter de façon constructive sa ferme et savoir réagir efficacement par le dialogue à d'éventuelles controverses

---

### CONTENU

*Durée : 18 heures*

Un parcours complet en plusieurs étapes :

- 1,5 jour en présentiel en **collectif**, pour :
  - comprendre qui sont mes interlocuteurs et me mettre à leur place
  - déterminer qui je suis et comment je peux présenter mon activité
  - acquérir les bons réflexes pour hiérarchiser ses arguments : savoir quoi dire à quel moment
  - poser les bases de sa feuille de route et son plan d'action : comment je vais communiquer (ou pas !) dans le temps
- Une demi-journée **sur votre ferme** pour étudier ensemble votre feuille de route et un outil de communication
- Une demi-journée en **collectif** pour acquérir les bons réflexes lorsque j'interagis avec quelqu'un : que ce soit en positif, ou pour répondre à une prise à partie

## INTERVENANT

---

Anne-Sophie Le Menn, Terre Conseil, Ingénieure agronome, 15 ans d'expériences en gestion de projet, communication et relations publiques dans le secteur agricole

## PUBLIC CIBLE ET MÉTHODES

---

- Agriculteurs.trices en agriculture biologique du département installé.es

- Pas de pré-requis

### Démarche pédagogique

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, l'intervenant :

- Présente une partie théorique en salle accompagnée d'exercices pratiques collectifs et des fiches pour des exercices individualisés
- Propose un temps individuel sur la ferme
- Répond aux questions des participants

### Mode d'évaluation de la formation

- Tour de table (attentes, connaissances...)
- Evaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction individuel

## MODALITÉS PRATIQUES

---

Inscription avant le 6 décembre 2022 sur [ce lien](#)

En cas de difficulté, joindre le contact ci-dessous

### Accueil des publics en situation de handicap

Les Civam souhaitent pouvoir accueillir tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas veuillez-vous rapprocher d'Auriane pour préparer votre venue au 05.59.84.70.63.

## Conditions financières

- *Gratuit*: Agriculteur·trice contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, adhérent à un groupe CIVAM \*
- 50 €: Agriculteur·trice contributeur·trice VIVEA, non adhérent à un groupe CIVAM \*
- 820 €: Autre – salarié, étudiant, agent de structures privées ou publiques

*Possibilité de financement hors VIVEA : Ocapiat, Pôle-emploi... Rapprochez-vous de votre employeur ou de votre conseiller.*

\* Groupes CIVAM : CIVAM Béarn, CIVAM Bio Béarn, Association des producteurs de Haricot Maïs du Béarn, BLE, ALPAD

**Les formations seront assurées sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits**

## Contact :

Elsa Martineau

[elsa@civam-bearn.org](mailto:elsa@civam-bearn.org) - 06 36 21 66 13